



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30
Présents : 19
Pouvoirs : 5
Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0

Le trois octobre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 26 septembre 2024

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) BOULET Janine (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

BRAY Christian (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) représenté par BOULET Janine (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) représentée par GUILLOT Lucien (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) représenté par LELEU Pascal (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Renouvellement des conventions de mutualisation avec Arts et Musiques en Loire Forez et le GAMEC

Date de transmission de l'acte: 08/10/2024

Date de reception de l'AR: 08/10/2024

042-244200614-DE2024_0310_07-DE

A G E D I

Monsieur le Président soumet à l'assemblée le rapport suivant :

Afin d'assurer les cours de violon et de violoncelle auprès des élèves inscrits, nous réalisons la mutualisation des professeurs de violon et violoncelle.

Comme chaque année, des conventions de mutualisations sont donc signées avec Arts et Musiques en Loire Forez (Montbrison) et le GAMEC (St- André d'Apchon).

Concernant le violon, il s'agit d'une mutualisation avec AREMUZ (Arts et Musiques en Loire Forez) et la professeure Milena BERTHOMIER pour une dispense de 30 minutes de cours hebdomadaire.

Pour le violoncelle, il sera demandé une mutualisation, avec le GAMEC (école de musique de la Côte Roannaise) et la professeur Emmanuelle HALBOULT, pour une dispense de 30 minutes de cours hebdomadaire.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article 1 : SE DECLARE favorable au renouvellement des conventions de mutualisation avec Arts et Musiques en Loire forez et le GAMEC

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget

Article 3 : AUTORISE M. le Président à signer toutes les pièces en lien avec cette opération

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Saint-Germain Laval, le 03/10/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 08/10/24

et de la publication le : 08/10/24

Le Président,



Date de transmission de l'acte: 08/10/2024

Date de reception de l'AR: 08/10/2024

042-244200614-DE2024_0310_07-DE

A G E D I